



monéquilibre

Un projet de promotion de la santé à individualiser



Aspect participatif, égalité des chances et intégration:

1. Est-ce que selon la mesure du possible les objectifs du projet remplissent le critère de participation?

Oui, le projet de l'AS (Autonomie Services) a pour objectif d'être un facilitateur mettant à disposition des outils pour permettre le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

Cela implique une auto-évaluation et autodétermination de la personne qui fixe elle-même ses objectifs, ses envies et ses souhaits.

2. Est-ce que les objectifs du projet sont pensés dans le sens de l'égalité des chances et de l'équité?

Oui

Cela touche toutes les personnes en perte d'autonomie (personnes âgées, personnes à mobilité réduite), les proches aidants ou toute personne souhaitant anticiper ses besoins et envies liés au vieillissement.

Souvent, les personnes se trouvent confrontées à devoir répondre à des événements urgents et ponctuels et à des intermédiaires qui gèrent les questions de santé de façon dissociée et fragmentée. Sur le site de l'AS, on retrouve tous les partenaires, prestataires au même endroit ce qui facilite grandement les recherches.

Objectifs et assurance qualité:

1. Est-ce que les objectifs sont concrets et formulés de manière claire? Oui

L'AS est un ensemble de 3 services qui facilite l'accompagnement de la personne dans son autonomie en lui offrant la possibilité de s'autodéterminer en toute connaissance de cause afin de rester chez soi.

Pour ce faire, nous avons construit notre modèle sur 3 services :

1. **Une plateforme – Service d'informations** : regroupant tous les partenaires publics, parapublics et privés en expliquant ce que le partenaire est apte à offrir comme prestations. Cette plateforme s'adresse au client mais aussi aux différents prestataires, proches, curateurs, médecins etc...

La plateforme web est un élément phare du concept de l'AS. Cet outil est révolutionnaire dans la mesure où il propose aux usagers une vue d'ensemble des possibilités offertes sur le marché pour répondre à leurs besoins et envies. Il contribue à apporter une solution aux problèmes que pose la difficulté d'accès aux informations que l'on connaît aujourd'hui.

Du point de vue des particuliers en situation de perte d'autonomie et de leurs proches, la plateforme web de communication interactive de l'AS leur offre possibilité de rechercher et trouver de façon autonome des prestataires et d'obtenir de l'information pratique en lien avec leur perte d'autonomie.

Cette plateforme proposera aussi dans un deuxième temps diverses fonctionnalités parmi lesquelles l'auto-évaluation en ligne des besoins et des envies, l'accès à un calendrier partagé ou encore l'annotation des prestations.



monéquilibre

Un projet de promotion de la santé à individualiser



- Du point de vue des professionnels de l'accompagnement, tels que les curateurs et les assistants sociaux, la plateforme leur permet d'alléger certaines de leurs tâches quotidiennes. D'abord avec l'accès rapide aux informations des prestataires et, ensuite, parce qu'ils peuvent orienter les personnes qu'ils accompagnent à s'y référer directement.

- Du point de vue des prestataires
La plateforme sera une opportunité pour les prestataires à gagner en visibilité et faire croître leur chiffre d'affaires. Chaque prestataire aura sa propre page, comme un site Internet, dont il pourra choisir et gérer le contenu. Il aura aussi la possibilité de devenir un membre premium et/ou d'acheter de l'espace web pour encore augmenter sa visibilité. La base de données sera constituée de prestataires des services publics et privés. Les prestataires privés référencés devront tous souscrire à un abonnement annuel et adhérer à la charte de l'AS. Ils rejoindront par ce biais la communauté des partenaires de l'AS ; une communauté bienveillante à l'égard des personnes en situation de perte d'autonomie et de leurs proches.

Enfin, la plateforme est un point de contact avec le service en accompagnement de l'AS pouvant répondre à des demandes spécifiques.

L'utilisateur pourra contacter l' « Organisateur pour l'accompagnement en autonomie » pour obtenir des renseignements via un formulaire ou en appelant la help line.

2. **Service de courtage en accompagnement:** offre des conseils personnalisés et se charge, sur mandat, de la recherche, de l'organisation et du suivi des prestations choisies.

3. **Service de gestion complet (des appartements protégés dans le propre domicile du client) :**

Mettre en place l'entier des prestations nécessaires au maintien à domicile d'une personne dépendante dans les mêmes conditions qu'en EMS. Une première analyse de faisabilité est réalisée (proches, finances etc). Lorsque celle-ci aboutit à un résultat positif, nous faisons appel aux prestataires externes et nous complétons le cas échéant par les prestations issues de l'EMS qui a la capacité d'offrir des prestations tant niveau architecturale, qu'au niveau hôtelier, technique, administratif, accompagnement nocturne, activités sociales etc...

Il n'existe pas d'outil spécifique à la construction des projets de vie en logement protégé et en centre d'accueil temporaire. A ce jour, les référentes sociales effectuent des entretiens non structurés, ne débouchant pas sur la formalisation de la détection des envies.

Or, nous avons constatés que les outils d'évaluations que nous avons à disposition mettent en évidence les « difficultés et les problèmes » que rencontrent les usagers.

C'est à partir de ce constat que nous avons élaboré une démarche d'évaluation au travers d'un jeu de cartes nommé le « Jeux des 4 AS » permettant à nos collaborateurs d'identifier selon une méthodologie systémique les souhaits de la personne.



monéquilibre

Un projet de promotion de la santé à individualiser

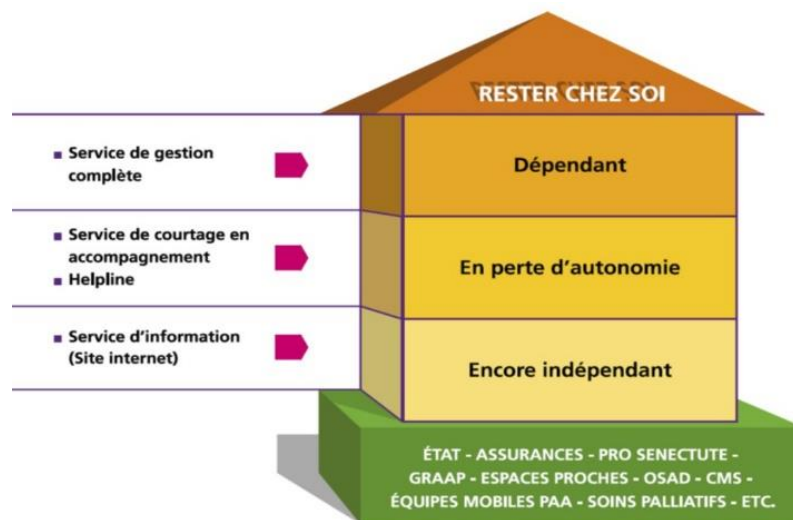


Pour respecter les désirs et choix des personnes, le Jeu des AS qui est la « Clé de voute » a été créé pour soutenir et permettre au client de s'autodéterminer.

Ce jeu de cartes ludique aide la personne à s'auto évaluer pour définir quelles sont ses envies. Il est souvent assez difficile de le savoir lorsque l'on ne prend pas le temps de le définir.

La démarche s'effectue au travers d'un coaching positif permettant de mettre en évidence les ressources, les envies et objectifs personnels. Le jeu débouche sur un plan d'action concret du pas à pas vers le but désiré par le bénéficiaire.

A ce jour, le jeu est régulièrement utilisé par notre personnel qui a reçu une formation spécifique à son utilisation par un organisme spécialisé dans le cocahing positif (Newpserpective projet). Il rencontre un vif succès tant auprès de nos collaborateurs qu'auprès des usagers et de leurs proches.



2.Est-ce que des changements de comportements sont attendus? Oui

Lorsqu'une personne peut s'autodéterminer et dire quels sont ses besoins et envies tout en étant respectée et écoutée, cela lui redonne confiance et peut plus facilement se projeter et atteindre ses objectifs.

De plus, le fait de savoir que l'on puisse rester chez soi, bénéficier d'un soutien et ne pas être coupé de ses habitudes et ce malgré une perte d'autonomie est très positif.

Les changements de comportements se traduiront plus par un état d'esprit plus serin, confiance en soi, envie d'aller de l'avant, concrétiser ses objectifs... Tout en sachant que la personne est accompagnée par des personnes compétentes.



monéquilibre

Un projet de promotion de la santé à individualiser



3. Est-ce que l'évaluation de la qualité du projet est un objectif régulier? Oui

Nous voulons offrir les meilleures prestations et services adaptés, de ce fait, de par les audits réguliers qui se feront pour les appartements protégés à domicile et par les retours réguliers des clients et prestataires, nous aurons la possibilité de nous améliorer et comprendre au mieux les besoins et envies de nos clients.

Mise en place: faisabilité, chances de réussite et durabilité:

1. Est-ce que les différentes mesures peuvent-elles être mise en place dans une telle structure?

Les avantages du projet :

- Le jeu de l'AS répond aux vœux de la personne qui souhaite rester chez elle.
- Cela évite des déménagements successifs (structures d'appartements protégé et/ou EMS) avec les maintiens de la socialisation de proximité (voisins, facteur, coiffeur, boulangerie, ...)
- L'AS propose un accompagnement global coordonné et complémentaire avec les soins à domicile et autres intervenants.
- Le jeu de l'AS permet à la personne de s'autodéterminer sur son avenir et ses projets

En ayant un grand nombre d'appartements protégés à domicile nous pourrions imaginer une diminution de la construction de nouveaux EMS.

Ainsi la génération future une fois la vague des « baby-boomer » passée, n'aura moins à se préoccuper de la manière de réaffecter une partie du parc architectural des EMS.

La gestion des baux à loyer par les institutions est un aspect sécuritaire important pour les régies immobilières. Une négociation donnant-donnant peut être ainsi envisagée. (ex : travaux partiellement pris en charge etc..)

2. Est-ce que le projet a comme objectif des changements à long terme? Oui

Sur le long terme, et si cela est possible, la personne verra son appartement adapté pour qu'elle puisse y vivre de manière autonome.

Notre concept :

Les appartements restent ceux des personnes et nous amenons les prestations à leur domicile.

Nous avons donc travaillé sur « un concept et une méthodologie » qui nous permettent d'établir un cahier des charges afin de rencontrer les personnes fragilisées intéressées, propriétaires et locataires, par ces solutions innovantes.

Il s'agit de repenser les lieux de vie habituels des personnes en privilégiant les liens, les activités sociales et solidaires, les soins ambulatoires à domicile.

Le Logement protégé (LP) à domicile va permettre d'avoir une vision systémique des besoins et envies des personnes âgées.

Pour ce faire, nous allons proposer aux personnes concernées de réaliser des points de situation (audits) en deux phases. D'abord une évaluation de faisabilité qui vise à exclure l'impossibilité architecturale, sociale et médicale, puis une évaluation globale selon les points suivants :



monéquilibre

Un projet de promotion de la santé à individualiser



l'AS
Autonomy
Services

- Les envies et les ressources de la personne », (Jeu des 4 AS)
- Les évaluations existante des problèmes de santé de type RAI, plex, plaisir, DMST ou autre
- L'évolution et le pronostic de la santé, (en collaboration avec le médecin)
- Le plan financier
- La configuration du logement
- L'aspect sécuritaire et la domotique

Ces audits nous permettront de mettre en œuvre :

- Une étude de faisabilité
- Un projet individualisé budgeté pour Le Logement protégé (LP) à domicile (accompagnement global, domotique, architecture)
- Le plan de mise en œuvre (délais, prestataires, coûts)
- Le budget d'investissement et de frais mensuels (compte d'exploitation adapté)
- Le suivi sécuritaire quotidien (référentes sociales, service de piquet)
- Un accompagnement administratif

A ce jour le périmètre de l'AS se situe à Lausanne et périphérie mais va être amené à se développer au fur et à mesure de l'intégration des partenaires sur une plus grande échelle.

Multiplication / Exemple de bonne pratique:

1. Existe-t-il une marche à suivre concernant la mise en place du projet (par exemple un rapport)?

Oui, notre site internet (www.l-as.ch)

2. Est-ce que le projet a un bon potentiel de diffusion et est motivant pour d'autres institutions?

Oui

Avec son site internet attractif et facile d'utilisation, il sera aisé de le proposer dans d'autres institutions ou auprès de futurs prestataires et communes.

Le jeu de cartes de l'AS est un moyen ludique pour les personnes de s'auto évaluer et ainsi définir ses besoins et envies.

Notre public cible :

- Les clients

Il s'agit de personnes dont l'autonomie dépend des conditions de logement et de l'entourage ainsi que de leurs désirs de socialisation. Ces personnes vivent à proximité d'un établissement médico-social et envisagent les moyens domotiques comme étant une aide plus qu'une intrusion.

La clientèle pourrait provenir suite à la détection de :

- Des établissements médico-sociaux qui peuvent faire ressortir leurs clients et/ou par la sollicitation des proches pour des connaissances ou eux-mêmes
- Des CMS
- Des communes
- Des milieux immobiliers



monéquilibre

Un projet de promotion de la santé à individualiser



- Tous les partenaires de notre plateforme et identifiant des situations susceptibles de correspondre au logement protégés à domicile.
 - Toutes personnes voulant anticiper l'évolution de sa vieillesse et renforcer ses possibilités de rester dans son logement.
- Les communes

Certaines communes ont déjà mis sur pied une politique du logement qui intègre la problématique des personnes âgées, dans ce cas, la mise en œuvre du projet « LP à domicile » doit nécessairement tenir compte des acquis et composer avec les mécanismes en place.

Les communes ont un parc de logements subventionnés dans lequel les « LP à domicile » peuvent s'insérer.

Les grandes communes ont des services sociaux sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour identifier les personnes cibles.

Certaines communes n'ont pas de logements subventionnés ou ne peuvent en réaliser par manque de terrain constructible ou en raison de prix trop élevé.

Utiliser les logements existants évite des constructions onéreuses et/ou pallie au manque de terrain.

- Les milieux immobiliers

Il existe de très nombreux logements qui répondent aux critères minimum.

La collaboration avec les milieux immobiliers implique la reconnaissance de règles de fonctionnement.

Lorsque l'institution loue des logements elle offre aux propriétaires une garantie de loyer et un suivi d'un locataire en perte d'autonomie.

Les travaux entrepris dans un logement peuvent justifier des augmentations de loyer et donc une meilleure rentabilité des immeubles et une augmentation de leur valeur marchande (le prix d'un logement protégé existant restant souvent supérieur à celui du logement actuel après adaptation).

Impression générale du projet:

1. Est-ce que le projet est facile à comprendre, clair et attractif? Oui

Chacun des services de l'AS, par l'amélioration de l'information et de la coordination, contribue favorablement au maintien à domicile ainsi qu'au soutien des proches aidants, avec l'apport de solutions relatives à la gestion de la vie quotidienne, qui sont deux objectifs prioritaires du canton de Vaud. (03_Etude-prospective_Prise-en-charge-seniors)

Le financement de la prise en charge de la personne âgée ou à mobilité réduite reste un défi pour notre société. Néanmoins, des possibilités d'optimisation du maintien à domicile existent pour un coût accessible à une partie des personnes en situation de dépendance.



Autonomy Services
L'atout pour rester chez soi

Quoi ?

L'AS (Autonomy Services) est composé de trois services innovants, chacun dédié à faciliter le quotidien des personnes en situation de perte d'autonomie :

Un service d'information, sous la forme d'un site Internet, permettant de trouver des prestataires sur le marché privé et public.



Un service de courtage en accompagnement qui offre des conseils personnalisés et se charge, sur mandat, de la recherche, de l'organisation et du suivi des prestations choisies.



Un service de gestion complet appelé «domicile médico-social». Ce service est compétent pour mettre en place l'entier des prestations nécessaires au maintien à domicile d'une personne dépendante, dans des conditions similaires qu'en établissement.

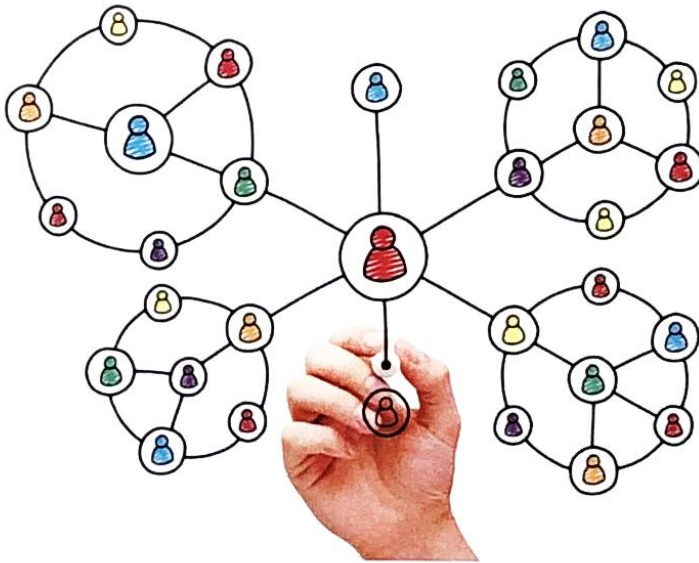


Pour qui ?



L'AS s'adresse aux personnes en situation de perte d'autonomie, à leurs proches et aux professionnels (assistants sociaux, curateurs, etc.).

Comment ?

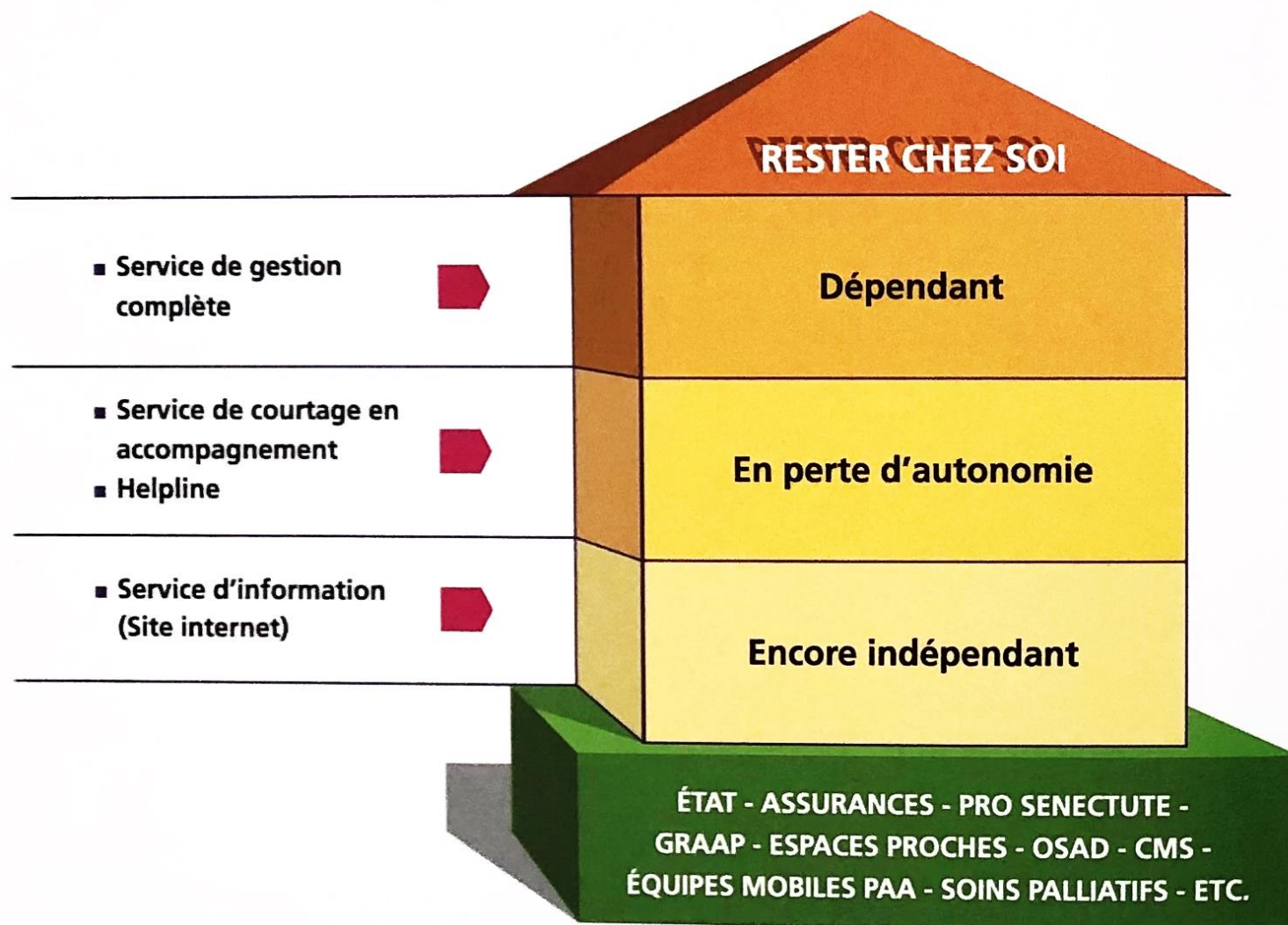


Sans effectuer directement de prestation d'accompagnement, l'AS met en réseau les particuliers avec les prestataires existants (services de l'État, assurances, Pro Senectute, Pro Infirmis, OSAD, CMS, etc.).

L'ensemble des besoins et envies des personnes en situation de perte d'autonomie est couvert par des prestataires répartis par l'AS en 4 catégories :

- ♥ Tout pour vos plaisirs et loisirs
- ♠ Tout pour votre santé
- ♦ Tout pour votre maison et votre confort
- ♣ Tout pour vos finances et votre administration

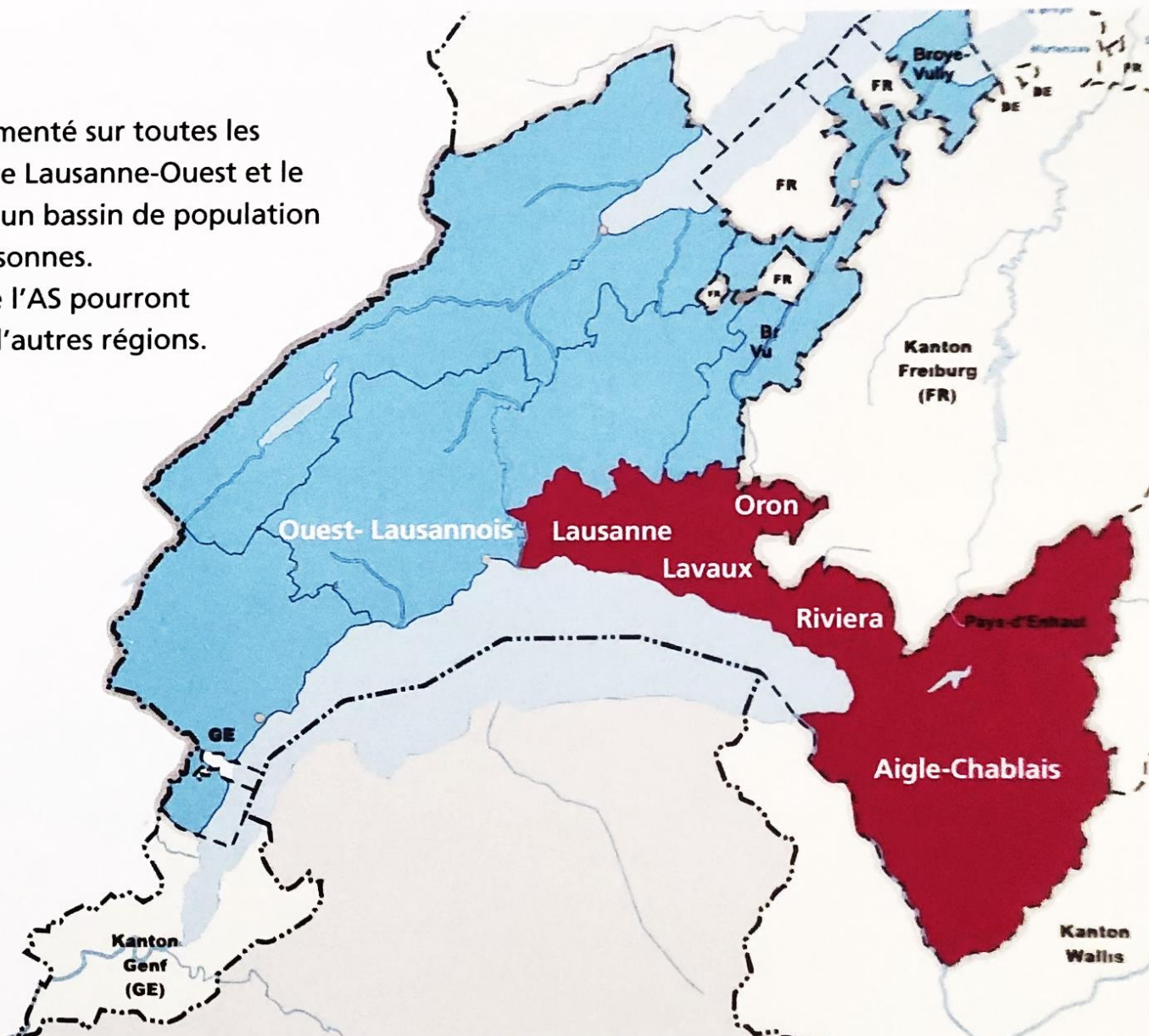
Des services en fonction du degré d'autonomie de la personne :



Où ?

L'AS est d'abord implémenté sur toutes les communes situées entre Lausanne-Ouest et le Chablais, soit auprès d'un bassin de population de plus de 370'000 personnes.

À terme, les services de l'AS pourront être développés dans d'autres régions.



Pourquoi ?

L'AS poursuit trois buts principaux :

Permettre à des personnes en situation de perte d'autonomie de rester à domicile dans des conditions optimales, en leur proposant des services d'information, de coordination et de gestion.



Améliorer la visibilité des prestataires et ainsi mettre en relation les offres du marché avec la clientèle en situation de perte d'autonomie.



Éviter la construction de nombreux nouveaux lits d'établissements médico-sociaux.



Des solutions pour l'avenir

L'AS s'adresse à toute personne en situation de perte d'autonomie, quel que soit son âge, bien que le vieillissement de la population joue un rôle significatif dans le nombre de personnes âgées concernées. A ce sujet, l'étude « Prise en charge médico-sociale et sanitaire des séniors à l'horizon 2040 » réalisée par Statistique Vaud, met en exergue trois besoins impératifs :

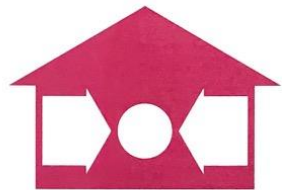
- **Répondre** à une hausse rapide, importante et durable des besoins
- **Adapter** le système de santé pour l'orienter davantage vers les besoins des séniors
- **Assurer** le financement des prestations délivrées

Avec l'AS, l'Association Roche Claire développe des solutions pragmatiques et novatrices pour répondre à ces défis auxquels l'ensemble de la société est confronté.

L'association Roche Claire, créée en 2018 par les fondations Primeroche et Claire Magnin, a pour but de proposer des outils et services afin de préserver et/ou d'améliorer la qualité de vie des personnes en situation de perte d'autonomie et celle de leurs proches.

I'AS

I'AS



I'AS
Autonomy
Services



Le jeu des 4 AS

I'AS

I'AS



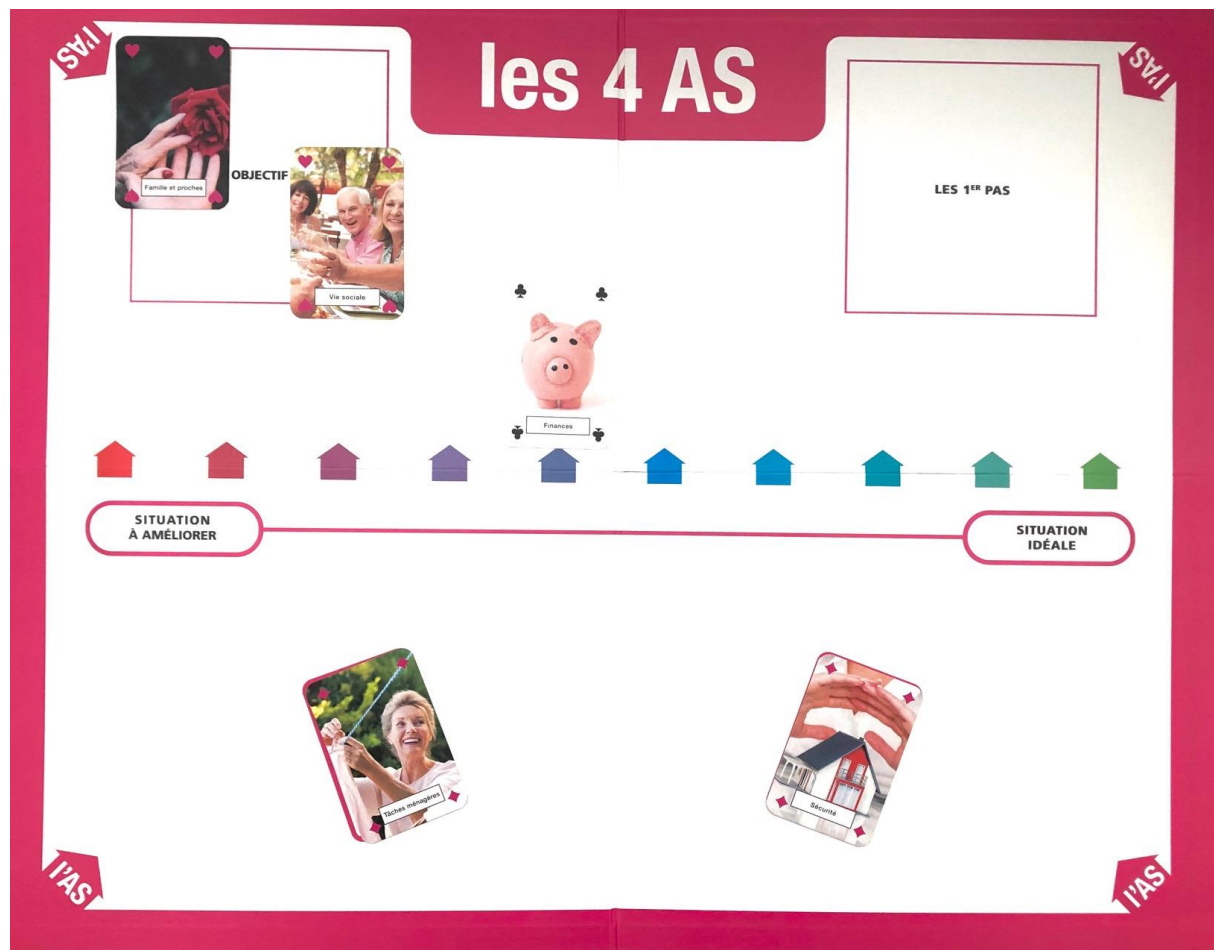
Le jeu de l'AS: coaching positif

Le but: faire ressortir **des solutions** qui sont en la personne plutôt que de vouloir chercher et faire émerger ses problèmes et qu'on lui donne les réponses.

➔ **s'auto-évaluer et évoluer par petits pas**

Le jeu comprend 10 cartes + 10 cartes vierges réparties en 4 catégories:

- **L'as de ♥ - Tout pour vos plaisirs et loisirs:** vie sociale, spiritualité, famille et proches, amour/vie intime
- **L'as de ♦ - Tout pour votre maison et confort:** lieu de vie, sécurité, mobilité, technologie/communication, tâches ménagères
- **L'as de ♠ - Tout pour votre santé:** Bien-être/confiance en soi, santé psychique, alimentation, sommeil
- **L'as de ♣ - Tout pour vos finances et administration:** Vie professionnelle, finances, tâches administratives, assurances/prévoyance, directives anticipées, droit, succession



3 étapes sont décisives dans le jeu:

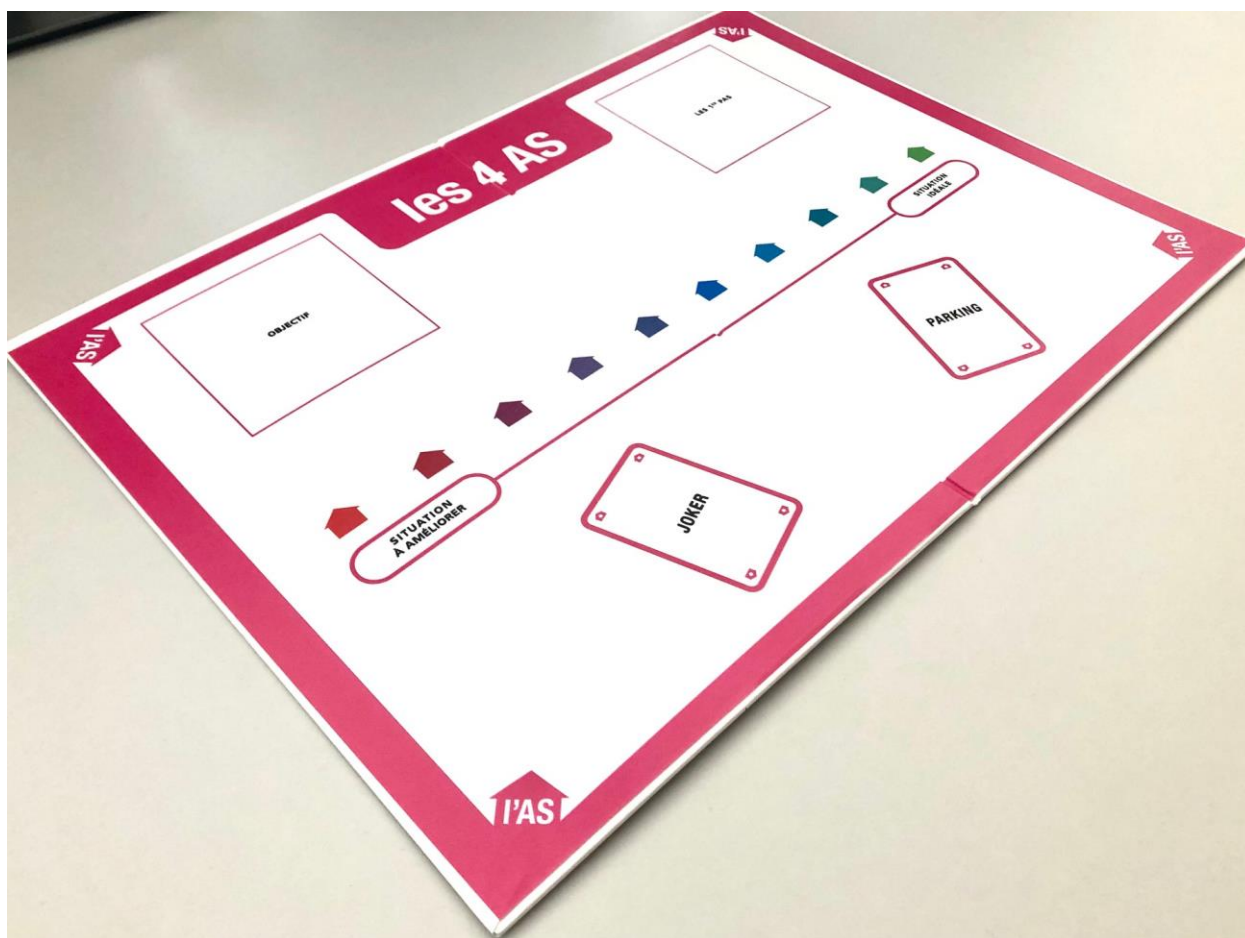
- Choisir les domaines prioritaires de ses envies
- Identifier et valoriser les ressources
- Définir le futur idéal recherché

La méthode s'appuie sur 4 piliers:

- L'autodétermination de la personne
- L'accompagnement pour la recherche de solutions
- Le coaching
- La formation

Il y a toujours une solution et il ne faut pas se focaliser uniquement sur les causes et les difficultés d'un problème.

Ce jeu permet de mettre en évidence l'autodétermination de la personne face à sa vie sans être guidé ou influencé par des conseils d'un tiers.



Déroulement du jeu:

1. Premier contact
2. Inviter la personne à débiter le tri
3. Choisir les priorités (3 cartes max)
4. Définir le futur idéal de la personne
(inscrire sur un post-it l'objectif à atteindre et placer dans la case « objectifs »)
5. Faire les 1^{er} pas (expériences positives, valoriser les ressources, comment faire pour atteindre son objectif 1^{er} pas)
6. Conclure le jeu:
 - Organiser un nouveau coaching de suivi
 - Remettre au client les photos prises
 - Remercier pour la confiance
 - Evaluer le moment passé
7. Faire une synthèse de la séance